

# STELLA DUPONT

Députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de Maine-et-Loire

## 2018-2019

## COMPTE RENDU DE MANDAT N° 2





## L'année écoulée

a été marquée par une crise sociale majeure. Des mesures fortes ont été prises : augmentation et élargissement de la prime d'activité, baisse de la CSG et indexation des retraites, baisses d'impôts en 2020... Il n'empêche que je constate, par rapport à notre majorité, une défiance qui demeure, alimentée par un sentiment d'injustice nourri par des faits d'actualité

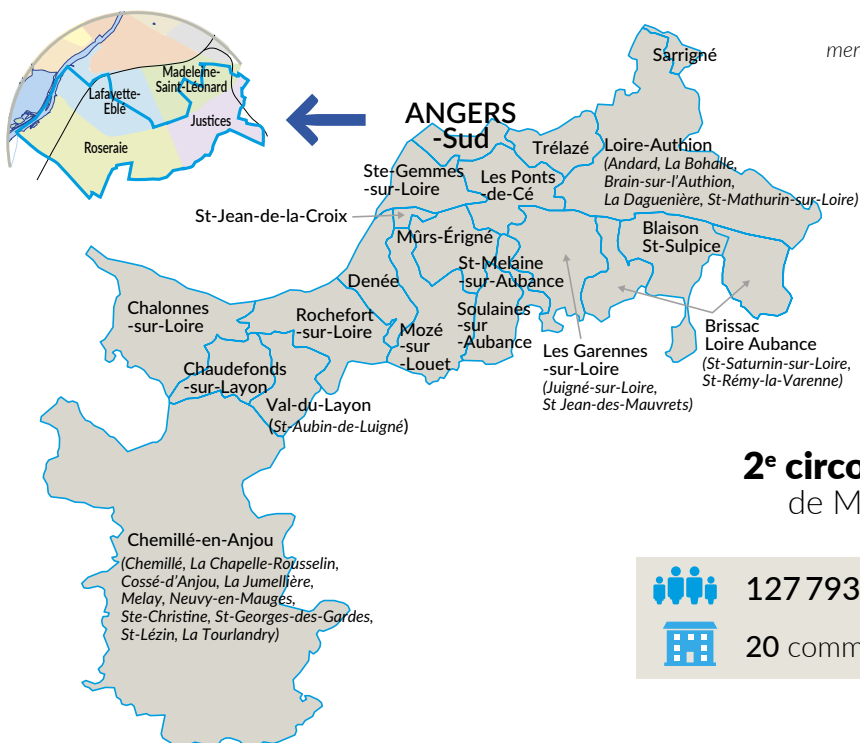
qui ont tendance à nous faire oublier que la France est l'un des premiers pays au monde en termes de redistribution et de solidarité. Pour autant, je considère que notre majorité doit veiller à l'équilibre de sa politique et à une méthodologie qui associe mieux les acteurs. C'est l'une de mes préoccupations constantes lorsque

j'interviens pour m'opposer au report de l'âge de départ à la retraite, pour pointer le risque de précarisation des plus fragiles dans la réforme de l'assurance chômage et faire des propositions, pour défendre une politique d'immigration plus ouverte, pour proposer une suppression d'allègements de charges accordés aux entreprises en 2020... Ou encore pour préparer la réforme de la dépendance, sujet majeur qu'il nous faut traiter maintenant, malgré le contexte budgétaire difficile qui sera sans cesse mis en avant dans les débats, j'en suis certaine. C'est une bataille importante qui s'ouvre en parallèle de la réforme des retraites et je compte y prendre toute ma place en restant fidèle à mes valeurs. Notre majorité a besoin que sa diversité s'exprime pleinement afin de tenir son objectif : « libérer, protéger, unir ».

mercredi 31 juillet 2019

## Stella Dupont

Députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de Maine-et-Loire



## Mon rapport sur le financement de l'aide alimentaire

**Le Printemps de l'évaluation**, deuxième édition ! Rapporteuse spéciale pour le budget « Solidarité Insertion et Egalité des chances », j'ai choisi d'évaluer le financement de l'aide alimentaire. Dans mon rapport de juin 2019, je souligne l'excellent maillage de notre pays par les bénévoles, ainsi que leur coordination efficace avec de nombreux acteurs, publics et privés. Financée en partie par un fonds européen en cours de réforme, j'alerte sur son fonctionnement complexe et sur le risque budgétaire pour l'Etat. J'ai enfin tenu à mettre en avant la nécessité du maintien de cette aide financière, et l'importance pour les associations de bénéficier d'une vision de ces financements à long terme.

Membre du groupe de travail

« **Grand Âge et Autonomie** », j'élargis mon investissement sur les politiques de solidarité. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un texte de loi répondant aux enjeux d'accompagnement des aînés. J'ai souhaité m'investir tout particulièrement sur la question du financement de la dépendance, des services d'aides à domicile et des EHPAD.



⋮ Hélène Bieri

⋮ Anaïs Maluenda Paredes

⋮ Joséphine Fossaert

### Mon équipe

helene.bieri@clb-an.fr  
0683004830



josephine.fossaert@clb-an.fr  
0647847491

anaïs.maluenda-paredes.2@clb-an.fr  
0680530875

### De nouvelles responsabilités...

- Rapporteuse de la mission d'information relative aux taxes sur les titres de séjour
- Membre du groupe de travail « Grand Âge et Autonomie »
- Co-fondatrice du collectif « Accélérons la transition écologique et solidaire »
- Vice-Présidente du groupe d'études « Spectacle vivant » et membre de celui sur les « Sapeurs pompiers volontaires »
- Trésorière du groupe La République en Marche à l'assemblée nationale
- Membre de l'Observatoire de l'Ethique Publique

### Et toujours...

- Rapporteuse spéciale de la mission « Solidarités, Insertion, Egalité des chances »
- Membre de la Délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation
- Membre du Comité des finances locales
- Secrétaire de la Commission spéciale chargée de vérifier les comptes de l'Assemblée nationale
- Membre de plusieurs groupes d'études parmi lesquels :
  - « Gens du voyage » ;
  - « Vignes, vin, œnologie » ;
  - « Aviculture » ;
  - « Mineurs non-accompagnés »
- Membre du groupe de travail « Politique de la Ville et des Quartiers »
- Vice-Présidente du groupe d'études « Conditions d'accueil des migrants »



## Renforcer la justice fiscale

### Lutter contre la fraude

fiscale en renforçant les sanctions à l'encontre des fraudeurs qui contreviennent délibérément aux principes fondamentaux d'égalité devant les charges publiques et de consentement à l'impôt : c'est ce que nous avons fait, grâce notamment à la création d'une « police

fiscale » au sein du ministère chargé du Budget.

### Limiter l'optimisation fiscale

afin que les grandes entreprises n'échappent pas outre-mesure aux règles d'impositions propres à notre pays. Il s'agit d'un enjeu international et européen, qui fera l'objet d'une négociation avec les pays membres de l'UE. Mais dans l'attente, la France est précurseuse en la matière : nous avons récemment voté la taxation des géants du numérique, dite « Taxe GAFA ». L'objectif est d'obtenir 400 millions d'euros en 2019, puis 650 millions d'euros en 2020.

## Moderniser le système de transports : pilier de la politique de transition écologique

### La loi d'orientation des mobilités

est une réponse concrète à l'impératif écologique. Aujourd'hui, les transports ont une responsabilité particulière dans le réchauffement climatique : le secteur est le 1er producteur de gaz à effet de serre en France, représentant près d'un tiers des émissions. L'objectif de ce projet de loi est double :

→ Proposer des possibilités de transports à la fois plus propres et plus adaptées aux modes de vie des citoyens. Cela passe par des investissements massifs (13,4 milliards sur le quinquennat) dans des transports du quotidien plus respectueux de l'environnement, comme les infrastructures ferroviaires.

→ Limiter les impacts des moyens de transport les plus polluants. La France appliquera ainsi une **écocontribution au transport aérien** afin que chacun contribue de manière équitable à la transition écologique.

## Réformer le système de santé

### Un accès aux soins uniforme,

pour tous les Français, quel que soit le lieu : c'est l'objectif de la loi portant réforme de notre système de santé. C'est un enjeu de justice sociale et territoriale sur lequel le Président s'était engagé dès la campagne. Il se concrétise par plusieurs mesures, et notamment la suppression du numerus clausus afin d'augmenter le nombre de médecins formés et de diversifier leurs profils. Le texte oblige aussi les facultés et agences régionales de santé à trouver des terrains de stages en priorité dans les territoires moins pourvus.

Aussi, pour **répondre à la crise des services d'urgences**, une mission de refondation et



un soutien financier pour les établissements en suractivité verront le jour avant la fin d'année. Des crédits spécifiques seront ainsi directement fléchés par les Agences Régionales de Santé pour permettre aux établissements concernés de faire face à l'augmentation très importante de l'activité d'un service d'urgence. Enfin, est prévue une revalorisation de l'indemnité forfaitaire de risque au bénéfice des professionnels des services d'urgence.

## Libérer les entreprises et accompagner les salariés

**Faciliter la création** des entreprises et leur évolution: c'est l'ambition du Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises, dit « loi PACTE ». Ce texte, riche de 74 articles répond à la nécessité de simplification par la refonte des seuils ou encore la mise en place d'un guichet unique pour l'accomplissement des formalités administratives.

C'est aussi **une loi en faveur des salariés**: elle permet de développer l'épargne salariale puisqu'elle supprime le forfait social versé au titre de l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés. Même les petites entreprises peuvent désormais verser un intéressement à leurs salariés.

C'est le **bon chemin vers une croissance dynamique**. Les premiers résultats sont encourageants: en 2018, pour la première fois depuis 2009, la croissance économique française était supérieure à celle de l'Allemagne et s'élevait à 1,7 %.

**+ 17% de création d'entreprises en 2018 par rapport à 2017**



Retrouvez mes rapports sur le thème des solidarités sur ma page Assemblée nationale [www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC\\_PA643175](http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA643175)



Grand Débat National à Brissac-Loire-Aubance

## Le Grand Débat National

**12 réunions** se sont tenues sur la circonscription dans le cadre du Grand Débat National, sur la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. J'ai pu participer à nombre d'entre elles et en organiser également.

**Les Français souhaitent être davantage écoutés**. Le Président de la République s'est montré très présent partout en France et en Anjou. À l'issue de ce grand débat des **mesures importantes** ont été prises:

- Augmentation du pouvoir d'achat de 100 € par mois pour un SMIC via la prime d'activité.
- Baisse du taux de CSG pour les retraités (revenu fiscal de référence entre 14 548€ et 22 354€).
- Défiscalisation de la prime exceptionnelle de 1000 € maximum versée par les entreprises.
- 5 milliards d'euros de baisse d'impôt sur le revenu en 2020.
- Ré-indexation sur l'inflation des retraites de moins de 2000 € bruts en 2020 puis de toutes les retraites en 2021.
- Renforcement de la proximité des services publics grâce aux Maisons France Services.
- Versement automatique des pensions alimentaires aux mères divorcées quand défaillance du conjoint.

**Je continue à travailler et à écouter**, notamment les plus fragiles, dans le cadre de mon action de terrain. À l'Assemblée, je contrôle l'action du gouvernement dans le domaine des politiques de solidarité.

## Mon rapport relatif aux taxes sur les titres de séjour

**Le droit des étrangers** est un sujet vaste et complexe sur lequel j'ai décidé de m'investir tout particulièrement. En tant qu'élue locale puis en tant que députée, j'ai été régulièrement alertée sur le niveau élevé des taxes sur les titres de séjour. Aujourd'hui, les étrangers non-européens résidant légalement en France sont tenus de posséder un titre de séjour et d'acquitter des taxes spécifiques pour la délivrance, le renouvellement ou la remise de ce document. Ce montant, qui varie entre 269 € et 609 € par titre de séjour me semble excessif au vu des capacités financières des personnes concernées. J'ai donc sollicité la création d'une mission d'information à ce sujet et j'en ai été nommée rapporteure. Après quatre mois de travaux, d'auditions et des déplacements, j'ai présenté mon rapport le 19 juin 2019. J'y formule **16 recommandations destinées à rendre ces taxes plus simples, plus justes et plus fonctionnelles**. Je les proposerai à l'Assemblée dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2020.



**Le niveau des taxes sur les titres de séjour est beaucoup trop élevé aux vues des ressources financières des personnes concernées**



## Membre fondatrice du collectif transpartisan « Accélérons »

**Accélérons** la transition écologique et solidaire, en dépassant les clivages politiques. 162 députés sont membres de ce collectif transpartisan. Organisation de temps d'échanges avec des associations ou de colloques, rédaction d'amendements et interpellations communes... Les moyens d'action sont multiples et variés! Un exemple de victoire récente; nous sommes parvenus à faire inscrire l'urgence écologique et climatique dans la loi « énergie-climat ». Nous avons également contribué au travail et à l'adoption par l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à **interdire définitivement la pêche électrique**.

Le collectif « Accélérons », sous la responsabilité de Matthieu Orphelin, est à l'initiative de la venue de Greta Thunberg à l'Assemblée nationale, en juillet 2019, afin d'échanger sur les conclusions alarmantes du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Scientifiques, jeunes militants, députés et sénateurs: nombreux se sont déplacés pour cet événement.



“  
Mon objectif : lever les zones d'ombre qui demeurent et favoriser l'utilisation responsable et transparente des fonds publics  
”



## Renforcer la transparence

**Grande exigence politique** et sociétale du **xxi<sup>e</sup>** siècle, la transparence doit être renforcée. Dans un climat de forte défiance envers le politique, il est important de redonner confiance. J'ai la conviction que l'éthique et la transparence y contribuent. C'est la raison pour laquelle je publie tous les ans sur mon site internet le détail de l'utilisation de mon budget de Députée. **Mes dépenses sont justifiées à l'euro près.** Dès le début de mon mandat, j'ai fait le choix de m'investir pour la transparence. C'est pourquoi j'ai récemment intégré l'Observatoire de l'Éthique Publique, sous la houlette de l'ancien député René DOSIERE, qui rassemble des acteurs publics et des chercheurs sur ce sujet. Membre du pôle « Parlement », je travaillerai notamment sur la gestion par les députés de leur budget professionnel.

## Mes amendements au projet de loi de transformation de la fonction publique

**Moderniser la fonction publique**, dans le respect de ses valeurs et de ses principes : c'est la ligne directrice du texte que nous avons adopté pour favoriser le dialogue social, la performance et la transparence dans les trois fonctions publiques. Dans ce cadre, deux des amendements que j'ai proposés, repris par le groupe La République En Marche, ont été adoptés. Leur objectif : encadrer les rémunérations au sein des Autorités Administratives et Autorités Publiques Indépendantes (par exemple le Défenseur des droits ou le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel). Une autre mesure très forte que nous avons votée : l'instauration d'une **prime de précarité pour les contrats à durée déterminée dans la fonction publique.**



“  
Dans un contexte de forte défiance, il est important que le secteur de la haute fonction publique soit exemplaire  
”

## Soutenir les agriculteurs

**Favoriser le travail des agriculteurs**, c'est avant tout leur redonner des marges de manœuvre financières, nécessaires à la pérennité de leur activité. Afin de pallier la suppression du dispositif d'exonération pour l'emploi de « travailleurs occasionnels demandeurs d'emploi » agricoles (TO-DE), nous avons mis en place une exonération totale des cotisations patronales jusqu'à 1,2 SMIC et de façon dégressive jusqu'à 1,6 SMIC. Enfin, nous avons également voté la



Rencontre avec les agriculteurs à Loire-Authion

mise en place d'un dispositif d'épargne de précaution afin de mettre à la disposition des exploitants agricoles, viticoles, arboricoles un outil de prévention et de gestion des risques efficace et facilement mobilisable.

### Mieux rémunérer les agriculteurs

Aujourd'hui, les distributeurs font de faibles marges sur des produits « d'appel » (pâte à tartiner, boissons alcoolisées...), qu'ils vendent à bas prix pour attirer le consommateur. Pour compenser, ils appliquent des marges élevées sur les produits agricoles, ce qui accentue la pression des prix sur les agriculteurs.

En janvier 2018, nous avons introduit un dispositif pour encadrer ces marges, en contraignant les distributeurs à fixer un prix de vente d'au moins 10 % supérieur au

prix d'achat, pour certains produits d'appel. Seuls 7 % de produit sont concernés ; l'effet sur le panier moyen devrait donc être limité. L'objectif est une augmentation de ces marges pour permettre de réduire la pression sur les prix des produits agricoles.

Nous nous pencherons sur les résultats de cette nouvelle mesure. Si l'impact n'est pas assez important, il me semble qu'il faudra mettre en place un mécanisme plus contraignant.



Aux côtés de Marc Goua, échanges dans le quartier de la Roseraie à Angers

### Notre action en faveur des quartiers

#### Lutter contre les inégalités

territoriales nécessite l'engagement de tous les acteurs. Membres du groupe de travail « Politique de la Ville », notre objectif est clair : remettre l'humain au centre, à travers la priorité éducative et l'ambition de créer les conditions d'une plus large insertion dans l'emploi.

Plusieurs mesures ont été prises en ce sens, parmi lesquelles :

- ✓ 190 000 élèves de CP et de CE1 étudient dans des classes dédoublées de douze à quatorze élèves ;
- ✓ Plus de 33 000 stages ont été proposés aux élèves de 3<sup>e</sup> des quartiers ;
- ✓ Les crédits spécifiques de la politique de la ville bénéficient pour 2019 d'une augmentation de 20 %, soit une hausse de 81,1 millions d'euros ;
- ✓ Depuis le lancement du « Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain » (NPNRU), les projets de 270 quartiers ont été validés, dont les travaux de Monplaisir à Angers.





## Les principales évolutions du texte final

- ✓ Suppression des EPSF : (établissements publics des savoirs fondamentaux) dits « fusion écoles-collège » ;
- ✓ Possibilité pour les mamans voilées d'accompagner les classes en sorties scolaires ;
- ✓ Le pré recrutement permettant aux étudiants d'entrer progressivement dans la carrière de professeur, tout en étant accompagnés ;
- ✓ Dérogation de 5 ans aux jardins d'enfants pour leur permettre de se transformer, soit en crèche, soit en école maternelle .

## Rencontres autour de la loi École de la confiance

La loi **École de la confiance**, a suscité de nombreuses questions et les inquiétudes des parents et du personnel éducatif, des directeurs d'école, des enseignants, des délégués départementaux de l'éducation nationale et des élus. Face à cela, j'ai organisé 10 réunions, rassemblant environ 400 personnes dans toute la circonscription. Des échanges riches, des explications que j'ai pu apporter et des contributions des différents acteurs qui sont venues éclairer ma vision de ce texte de loi.

Ce projet comporte **plusieurs mesures essentielles**, telles que l'obligation de scolarité à 3 ans, pour lutter contre les inégalités à la racine, l'obligation de formation de 16 à 18 ans, le renforcement de l'accueil des élèves en situation de handicap, ou encore le développement de la liberté d'expérimentation pédagogique.

Au terme du débat parlementaire, **ce texte m'apparaît équilibré** même s'il est impératif que des négociations avec les syndicats aboutissent, notamment sur la question d'une meilleure reconnaissance financière du métier d'enseignant.



Réunion à Trélazé

Je serai **particulièrement attentive à la concrétisation de l'augmentation des moyens humains** annoncée concernant l'accompagnement des enfants en situation de handicap lors de l'examen du budget 2020, ainsi qu'au nombre de places ouvertes au concours comparativement aux postes créés en contractuel, ainsi qu'à la négociation qui doit s'ouvrir prochainement avec les partenaires sociaux.

**40 semaines d'activité**  
**77 interventions en hémicycle**  
**3 rapports rédigés**



## **2020 ... les réformes à venir**

L'année 2019/2020 sera porteuse de nombreux projets de réformes dans la lignée de l'Acte II du quinquennat. Parmi eux, je souhaite particulièrement m'investir sur les dossiers touchant au plus près les questions de solidarité.

### **→ La réforme de l'assurance chômage**

Décidée par décrets du Gouvernement, je serai attentive à ce que cette réforme maintienne un équilibre entre les efforts demandés aux entreprises et ceux demandés aux demandeurs d'emploi. J'ai alerté la Ministre du Travail en ce sens et sur la nécessité de ne pas fragiliser davantage les travailleurs les plus précaires.

### **→ La réforme du système des retraites**

Des recommandations ont été présentées le 18 juillet 2019 par le Haut-Commissaire à la réforme des retraites M. Jean-Paul DELEVOYE. L'objectif est de promouvoir un système universel plus juste, avec les mêmes droits pour tous, tout en assurant la pérennité de ce nouveau régime. Je m'investirai pleinement dans ce dossier qui revêt un enjeu majeur pour les futurs retraités.

## **MES ENGAGEMENTS RESPECTÉS**

- Être présente à l'Assemblée nationale et travailler assidûment en séances et en commissions.
- Assurer des permanences ouvertes à tous dans les communes : temps de rencontre avec les associations, particuliers, élus lors des zooms locaux réguliers.
- Aller à la rencontre des acteurs locaux, des chefs d'entreprise, des artisans, des commerçants, des responsables associatifs, des élus et des citoyens.
- Réunir une fois par an les Maires, les Présidents d'intercommunalités, les Conseillers départementaux et régionaux.
- Organiser une réunion publique annuelle de compte rendu de mandat ouverte à tous.
- Présenter le bilan annuel de mes recettes et dépenses de députée : à retrouver sur mon site internet.
- Ne pas embaucher de membres de ma famille.

## ZOOMS LOCAUX

Lors de la campagne électorale, je m'étais engagée à mettre en place des permanences de proximité, aujourd'hui devenues des « zooms locaux ».

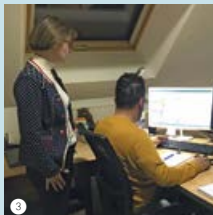
Ainsi, de février à juin 2019, j'ai organisé cinq zooms locaux, dans cinq communes de la circonscription : Chemillé-en-Anjou, St Jean-des-Mauvrets (Les-Garennes-sur-Loire), Angers - La Roseraie, Brain-sur-l'Authion (Loire-Authion) et Denée. Ces zooms ont pour but d'aller à la rencontre des acteurs économiques, associatifs, des citoyens et des élus. Ces journées sont l'occasion pour moi de nourrir mon travail législatif, de répondre aux demandes locales ou individuelles, de connaître les initiatives, projets ou innovations du territoire.



**Ma prochaine réunion avec les élus du territoire est prévue le 11 septembre 2019.**



- ① Janvier 2019 : visite de la Caisse d'Allocations Familiales d'Angers
- ② Mars 2019 : les écoles des Deux Moulins à Juigné-sur-Loire et du Sacré Cœur de la Madeleine à Angers ont participé à l'action « Parlement des enfants »
- ③ Mars 2019 : visite du 115, numéro de téléphone de l'hébergement d'urgence
- ④ Avril 2019 : à Chalonnes-sur-Loire, venue de Pascal BRICE, ex directeur de l'OFPPA
- ⑤ Mai 2019 : zoom Local à Brain-sur-L'Authion avec les maires
- ⑥ Juin 2019 : avec la Ministre des Sports Roxana Maracineanu et Madame le Maire à Rochefort-sur-Loire
- ⑦ Avril 2019 : venue de la Ministre Nicole Belloubet pour confirmer la nouvelle prison à Angers



**13 SEPTEMBRE à TRÉLAZÉ**

**D'octobre 2019 à décembre 2019 :  
préparation du budget 2020**

2020

**16 JANVIER à STE-CHRISTINE**

**13 FÉVRIER à BLAISON-SAINT-SULPICE**

**13 MARS à VAL-DU-LAYON**

**15 MAI à STE-GEMMES-SUR-LOIRE**

**12 JUIN à SARRIGNÉ**

**10 JUILLET à MÛRS-ERIGNÉ**

**11 SEPTEMBRE secteur de CHEMILLÉ**

\*Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'agenda parlementaire.

**Plus d'informations sur :  
[www.stelladupont.fr](http://www.stelladupont.fr)**



# STELLA DUPONT

Députée de Maine-et-Loire

Vous invite à son **compte-rendu** de mandat annuel

## VENDREDI 4 OCTOBRE 2019

à 19 H : Salle des fêtes EMSTAL : 3 Promenade Emstal  
**LES PONTS-DE-CÉ**



**INSCRIPTION NÉCESSAIRE** au :

**02 41 17 26 02**

[stella.dupont@assemblee-nationale.fr](mailto:stella.dupont@assemblee-nationale.fr)

[www.stelladupont.fr](http://www.stelladupont.fr)

**PERMANENCE :**

20 rue Gustave Mareau 49000 ANGERS

